

the stipulation that the Chairman and the Clerk be empowered to alter the draft itineraries if necessary to make the best travel arrangements.

After discussion of the suggested schedules of hearings during the Sub-Committees' travel, it was agreed that, in the selection of briefs to be heard, first choice should be given to those that have requested a hearing.

Mr. Gillespie moved that

The Steering Committee be authorized to meet during August with or without their advisers for the purpose of preparing a draft Report to the House to be submitted to the Committee early in September.

It was agreed to defer the motion for consideration at a later date.

At 5:20 p.m., the Committee adjourned until Tuesday, June 23, 1970.

principe, à la condition que le président et le greffier aient les pouvoirs de changer les projets d'itinéraires, si nécessaire, pour obtenir de meilleurs arrangements de voyages.

Après discussion sur les projets d'horaires des séances pendant le voyage des sous-comités, il est convenu que dans le choix des mémoires qui seront entendus, le premier choix sera donné à ceux qui ont demandé d'être entendus.

M. Gillespie propose que

Le Comité de direction soit autorisé à se réunir au cours du mois d'août, avec ou sans leurs conseillers, afin de préparer un projet de rapport à la Chambre qui sera soumis au Comité tôt en septembre.

Il est convenu de retarder la proposition pour examen à une date ultérieure.

A 5h 20, la séance du Comité est levée jusqu'au mardi 23 juin 1970.

*Le greffier du Comité,
Dorothy F. Ballantine,
Clerk of the Committee.*